



Communiqué de presse

Naves (France), le 13 juin 2010

Mise en examen d'Augustin Scalbert : vive inquiétude de l'Observatoire International des Crises

L'Observatoire International des Crises tient à exprimer sa plus vive inquiétude consécutivement à la mise en examen du journaliste Augustin Scalbert pour recel « d'images de France 3 ».

Rappelons que cette mise en examen est la conséquence d'une plainte déposée le 8 juillet 2008 par France3 pour « vol, recel et contrefaçon » après la diffusion sur Internet d'une vidéo montrant Nicolas Sarkozy hors antenne, avant un passage au journal 19/20 sur France3, le 30 juin 2008.

Rappelons :

- 1 – La protection des sources est l'un des principes fondamentaux de la presse.
- 2 – Aucun propos de nature à remettre en cause la sûreté de l'Etat n'est tenu dans ce passage vidéo.

Sans pouvoir se prononcer sur le fond de l'affaire, l'Observatoire International des Crises s'inquiète cependant de la confusion entre « recel » et « protection des sources » et suivra avec la plus grande vigilance les suites de cette affaire.

Enfin, l'Observatoire International des Crises met en garde l'ensemble des acteurs étatiques, économiques et sociaux : un pays dans lequel la presse n'est pas en mesure d'exercer sereinement son métier ébauche les contours des crises à venir, d'autant plus surprenantes et brutales que leurs signes se dérobent à la vue.

Contact presse :

Didier Heiderich
Président de l'Observatoire International des Crises
dh@communication-sensible.com
+33 (0)6.07.91.21.61

L'Observatoire International des Crises (OIC) est une association loi 1901. Totalement indépendante et politiquement neutre, l'OIC est présent sur l'espace francophone mondial et a pour objet de :

- Recueillir les informations et pratiques sur les stratégies de communication de crise et sensible, de gestion des crises et leurs sujets connexes.
- Animer la réflexion et le travail collaboratif sur ces sujets.
- Favoriser l'émergence de contacts, d'échanges et de projets à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Alerter, informer et sensibiliser les acteurs de l'économie et de la société.

Les prises de position de l'OIC sont rares, rappelons les précédentes :

- En faveur du principe de précaution ;

- Pour l'instauration des « class actions » (actions de groupe) en France ;
- Sur le changement climatique qui est une de nos préoccupations majeures ;
- Sur les risques inhérents aux investissements en Chine.

L'OIC édite le Magazine de la Communication de Crise et sensible – www.communication-sensible.com (pour en savoir plus, le dossier de presse du Magazine : <http://www.communication-sensible.com/10-ans/dossier-de-presse-10-ans-OIC.pdf>)